

Séance du lundi 30 janvier 2017 à 19 heures  
Commune de CAHORS – Salle des Congrès

*Aujourd'hui, lundi trente janvier deux milles dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors –Salle des Congrès*

**Etai<sup>ent</sup> présents :**

52 titulaires dont 6 possédant une procuration  
5 suppléants dont 2 possédant une procuration

**- TITULAIRES :**

ARCAMBAL  
BELLEFONT – LA RAUZE

BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

CALAMANE  
CATUS  
CRAYSSAC  
DOUELLE

ESPERE  
FONTANES  
GIGOZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MECHMONT  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST GERY - VERS  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle  
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-  
Pierre,  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. RAFFY Gilles,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme  
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET  
Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration de Mme HAUDRY  
Sabine), Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER  
Noëlle (procuration de Mme BOUIX Catherine), M. TESTA  
Francesco, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK  
Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE  
Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
Mme LANES Bénédicte (procuration de M. DIZENGREMEL  
Ludovic), M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. MOLINIE Romuald (procuration de M. VIVIER Jean-Luc)  
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
Mme VANBESIEEN Joëlle (procuration de M. MOUGEOT Jean-Paul),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis (procuration de Mme ROUAT Géraldine), M.  
STEVENARD Daniel, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,  
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

**- SUPPLEANTS :**

CAILLAC  
CIEURAC  
FONTANES  
LHERM  
ST MEDARD

Mme MARTIN Caroline,  
M. GARD Michel,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. CICUTO Daniel,

**Etai<sup>ent</sup> excusés ou absents :**

24 titulaires - 24 suppléants

BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS

Mme GARRIGOU Isabelle,  
Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,

CAHORS

Mme LAGARDE Geneviève, Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU  
Géraud, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD  
Elise, M. DEBUSSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme  
EYMES Isabelle,

CAILLAC

M. TILLOU José,

CALAMANE

M. FAURE Jean-Pierre,

CATUS

M. VAZ Victor,

CIEURAC

M. PEYRUS Guy,

FRANCOULES

M. GUILLEMOT Jean-Luc, M. COMBET Gil,

GIGOUZAC

M. OUVRARD François,

LABASTIDE DU VERT

M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Héléne,

LE MONTAT

M. MOUGEOT Jean-Paul,

LES JUNIES

M. BARDINA Fabien,

MAXOU

M. VIVIER Jean-Luc, M. CHASTAGNOL Gérard,

MECHMONT

M. PONS Stéphane,

MERCUES

M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY

M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,

NUZEJOULS

M. BESSEDE Arnaud,

PONTCIRQ

M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,

PRADINES

Mme ROUAT Géraldine, M. LIAUZUN Christian,

ST CIRQ LAPOPIE

M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,

ST DENIS CATUS

M. FIGEAC Philippe, M. RAFFY Bernard,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

**Secrétaire de séance :**

M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**Service : Ressources humaines****Objet : Mise à disposition individuelle de personnel auprès du CIAS du Grand Cahors****A été adopté à l'unanimité**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 30 janvier 2017

Rapporteur : Jean PETIT

Rédacteur : Christine BRU  
Service : Ressources humaines

**Objet : Mise à disposition individuelle de personnel auprès du CIAS du Grand Cahors**

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaire relative à la fonction publique territoriale et notamment les articles 61 et suivants ;

Vu le Décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Mesdames, Messieurs,

Suite au départ en retraite du Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Population, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, a recruté un administrateur territorial afin de le remplacer sur ces missions.

Considérant que le précédent Directeur Général Adjoint était mis à disposition partielle du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Cahors afin d'y exercer les fonctions de directeur de cet établissement,

Considérant l'accord de la nouvelle Directrice Générale Adjointe, Mme Anne CUCULLIERES, en date du 10 Janvier 2017,

Considérant la saisine de la Commission Administrative Paritaire placée auprès du Centre départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'abroger la convention précédente de mise à disposition individuelle de personnel communautaire auprès du CIAS du Grand Cahors pour les fonctions de Directeur du CIAS ;
- D'accepter la nouvelle mise à disposition individuelle de personnel,
- D'autoriser Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention correspondante et les avenants éventuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
  
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE